

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Par Dominique MONFILLIATRE

(Seul le prononcé fait foi)

Chers amis chasseresses et chasseurs,

Merci à tous d'être présents pour notre traditionnelle assemblée générale.

Cette année encore, l'activité de votre fédération et l'actualité cynégétique ont été denses et je vais l'évoquer dans mon rapport moral.

Quel plaisir de vous retrouver si nombreux pour l'assemblée générale de notre fédération. La saison de chasse se termine et vous consacrez votre samedi matin ici.

Pour commencer ce rapport moral et avant de décliner les sujets qui font l'actualité de la chasse cette année, je souhaite souligner le travail de tous les collaborateurs de la fédération et de notre Directeur, ils n'ont de cesse, de défendre notre passion.

J'associe à ces remerciements mon conseil d'administration, qui lui aussi donne sans compter pour notre passion, bénévolement, car je vous précise qu'aucun membre du conseil d'administration n'est rétribué pour son activité à la fédération.

La chasse est un mode de vie, à tous ceux qui veulent nous limiter à une fonction de régulateur, je dis NON. Mon métier n'est pas chasseur ! C'est ma passion !

Quand je vais à la chasse, je pars dans la nature, parce que j'aime m'y retrouver, et si à un moment je tue un animal, c'est dans ce contexte particulier que je le ferai, et non pour simplement donner la mort. C'est toute la nuance que chaque chasseur connaît, ressent et comprend.

La régulation et la préservation des équilibres écosystémiques sont les conséquences de notre passion. En aucun cas ils ne peuvent en être la cause.

Quand on a compris cela, on comprend la chasse, on comprend la pêche, on comprend la corrida... On comprend, ce rapport qui doit exister entre les hommes, les animaux, la nature.

Nous, les 16 000 détenteurs de permis de chasse du département, nous sommes les ambassadeurs pour expliquer notre passion à ceux qui ne la connaissent pas. C'est essentiel de le faire avec nos voisins et avec nos amis.

L'année prochaine, nous réfléchissons à une AG, différente, avec animateur, un ou des invités, après notre partie statutaire, mais cela coûte de l'argent et cette année, pour marquer les finances plus difficiles, vous n'avez pas reçu de traditionnel cadeau à l'entrée.

Les finances, j'y viens : ce sont évidemment les dégâts de gibier qui occupent la majorité de notre temps.

Cette année, comme vous le verrez dans le rapport des commissaires aux comptes, la situation est préoccupante car le coût des denrées agricoles a explosé depuis le début de la guerre en Ukraine.

Pour l'exemple, en 2021 nous payions le blé 210 € la tonne contre 310 € en 2022, pour le colza même constat 520€ la tonne en 2021 contre 610€ en 2022.

Cette explosion des prix agricoles, a conduit à une augmentation des coûts d'indemnisation des dégâts, même si les surfaces en elle-même ont légèrement baissées.

Nous n'avons naturellement aucun impact sur les niveaux de prix, qui sont fixés par les bourses mondiales, notre seul créneau est de travailler sur la baisse de surface de dégâts dans le département.

Voilà pourquoi, les agents de la fédération n'ont eu de cesse de vous contacter pour mettre en place des mesures adaptées, pour limiter les dégâts lorsqu'ils étaient importants, trop importants devrais-je dire.

Malgré vos efforts, la situation reste très préoccupante, car en deux années, nous avons utilisé quasiment 700.000 € de nos réserves pour renflouer le déficit du service dégât de gibier. Cette situation ne pourra évidemment pas continuer.

Nous avons depuis des années, avec mon conseil d'administration, toujours fait le nécessaire pour que la chasse soit la moins couteuse possible dans l'EURE.

Nos bracelets cervidés restent abordables, il n'y a pas de bracelet sanglier. La contribution territoriale cumulée pour le département s'élève à 290.000 € alors que le coût total des dégâts est de 1.300.000€.

Malgré ce constat, et pour encourager le travail que VOUS avez mené pour réduire les dégâts, nous avons décidé de ne pas augmenter cette année, la contribution territoriale, pour vous inciter à continuer votre travail de baisse des dégâts autour de vos massifs.

Soulignons aussi, que nous n'augmentons pas la contribution, grâce à l'aide de l'état qui a accepté de prendre en charge l'augmentation du prix des denrées agricoles suite à la guerre en Ukraine. Cette aide exceptionnelle est à souligner, car cela représente pour notre département près de 290 000€.

Je remercie Willy Schraen pour le travail qu'il a mené en concertation avec la Présidence de la République pour que cet accord, qui est une bouffée d'oxygène pour nos fédérations ait pu voir le jour.

Je remercie également Monsieur le Préfet et ses services d'avoir mis rapidement en place le dispositif dans le département.

Cet accord national entre la profession agricole, la FNC et l'Etat, nous oblige à une baisse du niveau des dégâts pour les 3 prochaines années de 20 à 30% en surface, avec des mesures que nous déclinerons dans une prochaine lettre d'information, qui sera envoyé à tous les chasseurs.

Au niveau national, nous recevrons 60 millions d'€ sur trois ans, si nous réussissons à baisser les dégâts. L'état nous a donné en 2022 pour l'Eure près de 300.000 €, mais pour la prochaine saison, à nous de nous débrouiller tout seul avec nos finances.

Nous allons prochainement échanger avec les représentants du monde agricole pour que chacun prenne sa part dans la baisse des dégâts.

Ce n'est que collectivement, que nous pourrons obtenir une baisse au niveau départemental, et avec tous les acteurs concernés par les dégâts.

A terme, la FNC engage des négociations avec l'ETAT, pour une refonte complète de l'indemnisation des dégâts de gibier, il est anormal que tout repose sur les finances des chasseurs, dans certains départements c'est 30 % de surface de zones non chassées : interdiction par des organismes d'état parfois, souvent par des particuliers, plus, les zones laissées à l'abandon. Contactez-nous, si vous connaissez des zones peu ou pas chassées et, nous ferons aussi des abattements financiers a ceux qui nous cultivent du maïs sur maïs près des forêts.

La sécurité à la chasse... Depuis septembre dernier les médias se déchainent, le moindre plomb mort tombant sur un toit fait presque la une des journaux télévisés Nationaux.

Rétablissons la vérité : en 2021, 90 accidents dont 8 mortels, en 2022 ,70 accidents dont 6 mortels ; En 20 ans nous avons réussi, par les formations, le rapport avant le départ de chasse, et la multiplication du nombre de miradors à diviser par 4 les accidents de chasse et par 5 ceux mortels, alors que le nombre de projectiles tirés a été multiplié par 5.

Nous l'avons accompli, dans chaque fédération sans attendre notre secrétaire d'Etat ou un sénateur non chasseur.

Tout n'est pas parfait, mais les 244 morts à vélo en 2022 percutés par des véhicules qui sont aussi considérés comme des armes par destination ou les 34 morts à trottinettes, personne n'en parle, c'est un non sujet, circulez, il n'y a rien à voir, on ne s'occupe que des morts à la chasse.

Par la formation décennale obligatoire, prodiguée dans nos locaux ou dans vos pavillons de chasse, une remise à jour est faite pour chacun d'entre nous, si vous n'avez pas été appelé ne vous inquiétez pas, cela viendra.

L'autre sujet majeur, reste l'amplification des attaques contre la pratique de la chasse...

La proposition de loi du sénateur Chaise a été une première au Sénat, qui historiquement a toujours été la Chambre proche des territoires ruraux et naturellement des chasseurs.

Qu'elle ne fut pas la surprise de la FNC, que de découvrir 30 propositions, comme la mise en place d'un jour de non-chasse par département, l'obligation de l'obtention d'un certificat médical chaque année, formation individuelle de chacun d'entre nous, mais, qui paye le formateur ? Donner la veille de chasse, le lieu où vous allez chasser, avec géolocalisation, que devient notre vie privée ?

Des mesures s'appliquant, UNIQUEMENT aux chasseurs, l'ensemble des autres activités sportives n'ayant plus de visite médicale annuelle ni obligation de se déclarer...

En outre, la plus stigmatisante des propositions, surtout dans la manière de la présenter, aura été l'interdiction de l'alcool, toujours, uniquement pour les chasseurs, ce Rastignac du Sénat a dû penser.... Ils sont trop vieux pour se droguer...

La Fédération Nationale des Chasseurs et l'ensemble des collègues présidents sont évidemment d'accord avec cette mesure, que nous avons proposé à la Ministre en charge de la chasse, mais était-il vraiment nécessaire que le sénateur Chaise la présente comme ça ?

Était-il nécessaire, de jeter en pâture aux médias, et à nos opposants, l'honneur des chasseurs, qui pendant de longues semaines, ont eu à subir un déferlement médiatique laissant sous-entendre que tous les chasseurs étaient des alcooliques...

Les chasseurs, devront se rappeler lorsque la proposition de loi sera présentée à l'automne au Sénat, les sénateurs qui auront signé cette PPL, et leur signifier le mal qu'ils ont fait à l'image de la chasse. Nous avons deux sénatrices ce matin, je les remercie de nouveau de leur présence, elles pourront nous répondre tout à l'heure.

Le Président Willy Schraen, a d'ailleurs récemment envoyé un courrier, à l'ensemble des fédérations pour expliquer qu'il ne soutenait pas cette proposition de loi, contrairement à ce que dit partout le sénateur Chaise, sénateur de l'Ain, qui cherche à laisser son nom au niveau National... Tristes méthodes...

Puisque nous sommes au niveau des attaques, de l'autre côté de l'échiquier politique, Le député écologiste, Charles FOURNIER, a déposé une proposition de loi qui je cite : « vise à garantir l'accès sur et tranquille à la nature pour tous les Français ».

Cette proposition de loi est simple, puisqu'elle se mesure à un article unique : « Nul ne peut chasser le dimanche » et donc un seul objectif, tuer la chasse Française.

Je demande, aux députés présents et ami de la chasse, d'être assidus lors de la séance du 06 avril prochain, Madame et Messieurs les députés, vous pourrez, vous aussi si vous le souhaitez, vous exprimer tout à l'heure.

Je n'oublie pas l'inénarrable, Sandrine Rousseau, qui, après s'être attaquée au symbole de virilité qu'est le barbecue, a insinué sur France 2, que les chasseurs appartiennent à une

catégorie de population particulièrement dangereuse, intrinsèquement violente et auteurs de féminicides en puissance.

Evidemment, cela a conduit la FNC à saisir la justice pour dénigrement, au nom de tous les chasseurs de France.

Les violences commises, non pas, par les cortèges organisés et encadrés des syndicats, mais les voyous écolos que certains médias, appellent blacks blocs, nous font passer, nous chasseurs, pour des enfants de chœurs ; la manifestation Régionale à CAEN de septembre 2021 qui a réunie 7000 personnes, s'est déroulée sans dégradation ni violence.

J'en profite, Mr le Préfet, mon Colonel, pour admirer la maîtrise des gendarmes et des policiers face à ces énergumènes, se réclamant de l'écologie radicale, et soutenu par certains députés dans leurs actions violentes...

Bref, cette année encore, nos opposants ne chôment pas, pour essayer de nous faire stopper notre passion.

Alors forcément, nous voir heureux, de nous retrouver pour une partie de chasse, qui rassemble des femmes et des hommes de tous les horizons sociaux et politiques, cela les dérangeant.

En plus, comparer à eux nous avons une action visible aux yeux de tous par notre travail sur les territoires.

Nos actions en matière de préservation de la biodiversité sont notables.

Cette année, dans le cadre du plan de relance du gouvernement, la Fédération Régionale que je préside, a permis la plantation de 120 kilomètres de haies dans l'Eure pour un montant de 800 000€. Forcément ça dérange nos opposants, et nos petits panneaux, « ici les chasseurs plantent des haies », qui fleurissent au bord des routes aux 4 coins du département, leur rappellent un peu plus chaque jour, le travail remarquable que nous menons sur le terrain.

La FRC Normande est maintenant sur de bons rails et des actions communes voient le jour, comme la construction d'un parc à lapins dans chacun des cinq départements, cette année, nous relâcherons des lapins dans des territoires où ils ne gênent pas l'agriculture. Votre fédération s'est toujours impliquée, avec volonté pour le petit gibier, et Jacky ROGER évoquera ce sujet tout à l'heure.

Daniel, lui, nous parlera de grand gibier.

En Conclusion, je compte sur les femmes et hommes politiques présents, pour porter la bonne parole et faire remonter dans nos territoires comme à Paris, l'importance de la chasse dans le tissu rural, et le travail que nous accomplissons au jour le jour sur le terrain.

Soyons fiers d'être chasseur, et surtout soyons fiers de nos valeurs.

Je vous remercie de votre attention.